



Conférences de presse **Retraite
2011**

Carsat Pays de la Loire

2 place de Bretagne
44932 Nantes cedex 9
Tél. : 02 51 72 82 32
Fax : 02 40 89 22 00

www.carsat-pl.fr

Conférences de presse Agences Retraite

Année 2011

Agences	Date de la rencontre	Journalistes présents	Parutions
Couëron	10/05/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Floriane Corre – Ouest France ▪ Jean-Michel Pedrot - Presse Océan 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouest France 26 juillet 2011
Nantes	16/05/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Jean-Philippe Lucas - Presse Océan ▪ Elodie Cartier - Radio Côte d'Amour 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Presse Océan 21 mai 2011
Carquefou	17/06/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Isabelle Sanagheal - Presse Océan ▪ Christine Willemse - Ouest France 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Presse Océan 27 juin 2011
Nozay	22/06/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ André Hay - Ouest France ▪ Charlotte - L'Eclaireur 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouest France 27 juin 2011 ▪ L'Eclaireur 8 juillet 2011
Rezé	04/07/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Anne-Lise Fleury - Ouest France 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouest France 14 juillet 2011
Cholet	05/07/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bruno Mollard - Courrier de l'Ouest ▪ Martine Auger - Ouest France 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Courrier de l'Ouest 6 juillet 2011 ▪ Ouest France 12 juillet 2011
St Nazaire	01/09/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouest France ▪ L'Echo de la Presqu'île ▪ Antony Garnier - Nrj 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouest France 7 septembre 2011 ▪ L'Echo de la Presqu'île 9 septembre 2011
La Roche	12/09/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ RCF 	<ul style="list-style-type: none"> ▪
Laval	20/09/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ M. Ferandin – Courrier de la Mayenne ▪ Alan Le Bloa – Ouest France 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Courrier de la Mayenne 23 septembre 2011 ▪ Ouest France – 23 septembre 2011
Angers	04/10/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 	<ul style="list-style-type: none"> ▪
Le Mans	18/10/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bruno Mortier – Le Maine Libre ▪ LMTV 18 octobre ▪ France Bleu Maine 8 h00, le 20 octobre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maine Libre 25 octobre 2011
Sablé	25/10/2011	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Guy Bernardeau – Le Maine Libre ▪ Les Nouvelles de Sablé ▪ Muriel Desmoulins - Ouest France 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maine Libre 28 octobre 2011 ▪ Les Nouvelles de Sablé 3 novembre 2011 ▪ Ouest France 26 octobre 2011

SOCIÉTÉ. Le conseil de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail

Retraites : s'informer à temps

Le nouveau régime des retraites est désormais applicable. Il est utile d'en connaître les détails.

La loi sur la réforme des retraites a été adoptée à l'automne dernier. Mais c'est aujourd'hui que ses dispositions commencent à prendre effet. Ainsi, les assurés nés après le 1^{er} juillet 1951, qui auront donc 60 ans à partir du 1^{er} juillet prochain, ne pourront plus prendre leur retraite à cet âge sauf cas particuliers.

« Des relevés de carrière seront adressés tous les cinq ans »

L'âge légal de prise de la retraite sera repoussé progressivement jusqu'à 62 ans. Parallèlement, le nombre de trimestres nécessaires pour prétendre à la retraite pleine ira lui aussi en augmentant. Et l'âge auquel il sera possible de prendre sa retraite pleine avec un nombre de trimestre insuffisant, passera de 65 à 67 ans.



Franck Steinmetz (à droite) et les conseillers retraite de la Carsat : « Mieux vaut s'informer tôt ». Photo J-Ph.L.

« Des évaluations de retraite sont envoyées à chaque salarié relevant du régime général dans sa 55^e année », explique Franck Steinmetz, directeur de la communication de la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de santé au travail), ex Cram. « À partir de cette année des relevés

de carrière seront même adressés tous les cinq ans dès l'âge de 35 ans. Mais compte tenu des évolutions en cours il est prudent de s'informer suffisamment tôt avant la date supposée de sa retraite ». La Carsat dispose de bureaux d'accueil à Nantes, Rezé, Couëron, Carquefou,

Nozay et Saint-Nazaire. Mais pour obtenir un entretien personnalisé avec un conseiller retraite mieux vaut prendre rendez-vous au 39 60 ou au 09 71 10 39 60. Des informations sont également disponibles sur le site carsat-pl.fr. ■

Jean-Philippe Lucas

27 juin 2011

Mieux préparer son départ à la retraite

La Carsat (1) de Nozay, qui couvre le nord du département, incite les assurés à s'informer sur la réforme des retraites.

Deux questions à...



Édith Castel,
responsable, à
Nozay, d'une des
douze agences
Carsat en Pays
de la Loire.

Quelles sont les principales préoccupations des futurs retraités ?

Elles sont nombreuses. Entre autres : selon ma date de naissance, quel sera l'âge légal de mon départ à la retraite ? Si je n'ai pas la durée d'assurance nécessaire, quel sera l'âge d'attribution automatique du taux plein ? Quelle est la durée d'assurance pour obtenir une retraite à taux plein ? Comment sont pris en compte la pénibilité et le handicap ?

Que devient le dispositif de retraite anticipée pour carrière longue ?

Quels dispositifs mettez-vous en place pour répondre à ces questions ?

Les assurés bénéficieront, au début de leur carrière, d'une information générale sur le système de retraite. À partir de 35 ans, ils ont un point, tous les cinq ans, sur l'évolution de leur carrière. À 55 ans, ils reçoivent un dossier leur permettant d'apprécier le montant de leur retraite.

Contact. Tél. 39 60 pour un poste fixe et le 09 71 10 39 60 d'un mobile ou d'une box ; www.carsat-pl.fr.

(1) Les Caisses d'assurance retraite et de la santé au travail succèdent aux Caisses régionales d'assurances maladie (Cram).

Presse Océan

Nantes

Carquefou, samedi, 25 juin 2011

Agence au service des retraités

L'agence de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat), anciennement Cram, installée à Carquefou, se met au service des retraités en devenir. La population d'une trentaine de communes allant de Grandchamp-des-Fontaines à Bèligné, est concernée.

Roselyne Chesneau, responsable d'agence, et sa collaboratrice, Marie-Odile Chevalier, exposent quelques

spécificités sur les nouvelles réformes de la retraite : « L'évolution de l'âge et le droit à l'information pour les retraités, créé en 2003, ont changé. Le relevé de carrière est proposé dès 35 ans tout régime confondu. Une information générale aux primo cotisants dès 17 ans est mise en place. Les jeunes seront informés sur l'avenir de leur retraite dès les premiers jobs d'été. En revanche, les

femmes obtiendront le minimum vieillesse à 67 ans ». Le personnel de l'agence souhaite rencontrer les assurés à leur demande. Franck Steinmetz, Carsat Pays de Loire, souligne : « La réforme concerne les années entre 1951 et 1956 et verra son plein effet en 2018 ».

Renseignements au 3960.

« Quand vais-je pouvoir partir, avec quelle retraite ? »

Depuis le début de l'année, l'agence de la Carsat fait face à un afflux de demandes. Les deux questions qui reviennent : « Quand vais-je pouvoir partir à la retraite ? » et « quel sera le montant de ma pension ? ».

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme « les futurs retraités commencent vraiment à se rendre compte de l'impact des nouvelles mesures sur leur avenir », observe Franck Steinmetz, chargé de communication à la Carsat des Pays de la Loire. Connu autrefois sous le nom de Cram, la Caisse de Retraite et de Santé au Travail (Carsat) connaît un afflux de demandes depuis le début de l'année 2011. « Le flux commence à se stabiliser », indique Isabelle Peisey, responsable de l'agence de Cholet. En moyenne, la caisse accueille chaque matin entre 20 et 30 personnes, rue du Puits Gourdon, pour « des réponses de premier niveau ». Une dizaine d'autres bénéficiaires sont reçus sur rendez-vous pour des réponses plus personnalisées. Les deux questions revenant le plus fréquemment sont : « quand vais-je pouvoir partir et quel sera le montant de ma retraite ? ».

Caractère « anxigène »
La réforme qui est entrée en application le 1^{er} juillet se traduit par un allongement de la durée de cotisations ouvrant droit à une retraite à taux plein. Cette durée augmente en moyenne de 4 mois par année pour toutes les personnes nées après le



Cholet, agence de la Carsat. De g. à d. (à bout) Franck Steinmetz, chargé de communication à la Carsat Pays de la Loire, Camille Durance, assistante technique, Isabelle Peisey, responsable de l'agence et Kassel Danlé Blouin, conseillère.

1^{er} juillet 1951. Et cela jusqu'à la génération 1956. La réforme s'accompagne de mesures spécifiques destinées aux salariés ayant exercé une profession pénible mais les critères pour obtenir une reconnaissance de la pénibilité de son travail sont tels que bien peu de retraités peuvent en bénéficier. « Cet aspect de la réforme des retraites sera plus de déçu que d'heureux. Quelques centaines de retraités tout au plus vont pouvoir en profiter », note

Franck Steinmetz. Le caractère « anxigène » de la réforme entraîne davantage de comportements agressifs de la part des usagers que les conseillers doivent apprendre à gérer. **Décrets d'application**
La Carsat doit aussi attendre que les décrets d'application soient publiés pour informer les usagers. « Entre une annonce politique et son entrée en application, il peut s'écouler plusieurs mois. Nous ne connaissons toujours pas

les modalités de départ à 65 ans au lieu de 67 ans pour certaines catégories de personnes. Le futur retraité est alors invité à patienter. **Bruno Mollard**
Pour joindre un conseiller de la Carsat il suffit de composer le 3960 ou le 09 71 10 39 60.
L'agence de Cholet, 26 ter, rue du Puits Gourdon, reçoit tous les matins de 8 h 30 à 12 heures sans rendez-vous.

8 juillet 2011

NOZAY

Information A l'occasion de la nouvelle réforme des retraites...

La Carsat accueille les usagers

Le 1er juillet, est entrée en vigueur la nouvelle réforme des retraites. La Carsat de Nozay accueille les usagers qui souhaiteraient des informations sur leurs droits.

L'agence de la Carsat de Nozay est ouverte depuis un an ; elle couvre le Nord Loire, c'est-à-dire près de 70 communes. Ses missions sont nombreuses et s'adaptent à chaque situation : délivrance de relevé de carrière, renseignements sur ses droits, conseil personnalisé. Elle a une mission d'information des futurs retraités, traite l'ensemble des dossiers et assure le paiement de la retraite. Autant dire qu'il s'agit donc d'une structure indispensable à tous ! La nouvelle réforme des retraites est l'occasion pour elle de faire un point sur les changements : recul de l'âge des départs et de l'âge du taux plein, modification de l'âge des retraites anticipées (notamment en cas de



L'équipe de la Carsat accueille les usagers de 70 communes du nord du département.

handicap ou de pénibilité au travail).

La Carsat rappelle égale-

ment que désormais, tout le monde dès 35 ans recevra tous les cinq ans un relevé du nom-

bre de trimestre travaillés et à 55 ans une estimation de la retraite. Il est important pour elle de rappeler ses missions de neutralité et de gratuité, et que toute personne dès 45 ans peut bénéficier d'un rendez-vous avec l'un des dix permanents du pôle de Nozay.

Pratique

Carsat Nozay, Lotissement Les Terrasses de la Chesnaie, route de Nort sur Erdre.

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h en accueil libre et de 12h30 à 16h30 sur rendez-vous.

Téléphone : 3960 (numéro unique sur tout le territoire) ou 09 71 10 39 60 depuis une box ou un mobile.

Services en lignes sur www.carsat-pl.fr

12 juillet 2011

Réforme des retraites : les infos à la Carsat

La Carsat, c'est le nouveau nom de la caisse d'assurance-maladie. L'agence choletaise rayonne sur dix cantons.

Nouveau nom, même mission

La caisse d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat) est la nouvelle appellation de la caisse régionale d'assurance-maladie (Cram). Ses missions : la retraite et la santé au travail (prévention des risques et aide aux personnes sensibles). L'agence choletaise, gérée par Isabelle Peisey, emploie 11 personnes (10 conseillers retraite-accueil et traitements des dossiers, dont une conseillère chargée des cas plus difficiles, sur le plan juridique par exemple). « Contrairement à ce que pensent beaucoup, on apporte les mêmes infos, on traite les mêmes dossiers qu'au siège qui se trouve à Nantes », précise Franck Steinmetz, responsable communication.

Choletais et Vendée

L'agence choletaise a la particularité de s'étendre sur un large secteur géographique. Elle couvre 10 cantons autour de Cholet, allant jusqu'à Beaupréau et Vihiers et une partie de la Vendée, avec les Herbiers et le canton de Mortagne-

sur-Sèvre. On peut s'y rendre le matin sans rendez-vous pour des questions basiques. Toute constitution de dossier ou étude complète se fera, en revanche, sur rendez-vous.

Évolutions

L'agence choletaise a connu « un flux important en début d'année lié aux craintes de la réforme des retraites ». C'est plus stable aujourd'hui, mais « on rencontre plus d'agressivité », note Isabelle Peisey. Qui ajoute : « l'allongement de la durée de cotisation génère de l'inquiétude ». L'agence insiste, par ailleurs, sur l'évolution du métier de conseiller, élargi par une offre de services plus importante et notamment un diagnostic conseil personnalisé (DCP).

Agence Carsat : 28 ter, rue du puits Gourdon. Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h sans rendez-vous, et jusqu'à 16 h avec rendez-vous (possibles le midi). Tél. 39 60 (prix appel local) ou 09 71 10 39 60 d'un mobile.



L'équipe de la caisse d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat) de Cholet.

14 juillet 2011

Diagnostiques gratuits : tout savoir sur sa retraite

Rezé. Carsat, pour caisse en charge des retraites. Les six bureaux du département, dont celui de Rezé, proposent diagnostics personnels et infos sur les droits à la retraite.

« Depuis que l'on parle des retraites, nous avons vu arriver davantage de personnes. Les gens sont inquiets. Parfois, ils sont agressifs, car déçus. Ils pensaient avoir le droit de partir plus tôt, dans de meilleures conditions. »

Dans le climat un peu morose, dû à la mise en place officielle de la réforme des retraites depuis le 1^{er} juillet, les personnels de la Carsat (Caisse d'assurance retraite et santé au travail) veulent développer l'information personnalisée sur les retraites : « Il est important que les gens puissent avoir des informations précises et larges sur leurs droits à la retraite. Il n'y a pas que la date du départ : il faut pouvoir étudier tous les scénarios possibles. C'est ensuite, à chacun, de faire son choix. »

Christine Lecallo, la responsable de l'agence de Rezé, explique le cheminement. « Les gens peuvent venir à l'agence (1) où travaillent douze personnes. Sans rendez-vous, ils auront des informations de base, les mêmes que celles qu'on peut trouver sur le site (www.lassurance-retraite.fr). » Ensuite, suivant le besoin d'information de chacun, un rendez-vous est possible. À caler par téléphone (2).

« Cela dépend aussi des choix de chacun »

Christine Lecallo et Annie Jeanneau,



Une partie de l'équipe de la Carsat de Rezé, où il est possible de se renseigner, gratuitement, sur ses droits à la retraite.

conseillère retraite à l'agence de Rezé, insistent sur la nécessité de s'informer. « Les gens ont entendu parler de la réforme, mais souvent, ils ne savent comment ça va se décliner pour eux et quelles sont leurs possibilités de choix. » D'autant que les formules peuvent varier et dépendent évidemment de chaque situation personnelle.

La Carsat a décidé de mettre l'accent sur ces diagnostics personnalisés : « Nous prenons le temps qu'il faut pour cela », décrivent Franck Steinhmetz et Annie Gaillard, du service communication de la Carsat. « On s'est rendu compte que les services que nous pouvons apporter, ainsi que nos agences, ne sont pas forcément visibles. » Ces diagnostics sont gratuits. « Cela fait

partie de notre travail », explique Christine Lecallo.

Recul de l'âge de départ, recul du droit à taux plein, pénibilité, départs anticipés. Les agents ont assimilé cette réforme des retraites, avec un effort de formation, qui se poursuit encore aujourd'hui. « C'est un métier où on est toujours obligé de se tenir au courant car une loi ne chasse pas l'autre. »

Anne-Lise FLEURY.

(1) L'agence de Rezé, située 25, rue Félix-Faure, est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h.

(2). Le 3960 (non surtaxé) et le 09 71 10 36 60 si l'on appelle d'une Box ou d'un mobile.

26 juillet 2011

Couëron

Assurance retraite et santé : une relation de proximité avant tout

Située au 12, rue du 4-Septembre, l'agence Carsat (Caisse d'assurance retraite et de santé au travail) de Couëron va fêter ses trois ans. Elle a ainsi été la dixième agence créée en région Pays de la Loire sur les douze existantes. « L'implantation répondait à la politique volontaire d'un maillage territorial », explique Franck Steinmetz, du département communication, Nantes, Couëron, Carquefou, Rezé, Nozay, Saint-Nazaire, Cholet et Angers, Sablé-sur-Sarthe, Le Mans, Laval, La Roche-sur-Yon/Les Sables-d'Olonne sont donc les douze permanentes des Pays de Loire, sans compter les quarante-sept points d'accueil temporaires au service des assurés pour répondre à leurs questions.

Et pour chaque agence, un regroupement de communes. Ainsi l'agence couëronnaise gère-t-elle Couëron, mais aussi Saint-Herblain, Sautron, Orvault, Cordemais, Saint-Etienne-de-Montluc et Indre, avec en prévision un développement vers Saint-Nazaire, voire une traversée de Loire. « Notre rôle premier est donc d'inscrire l'agence dans son environnement avec des contacts de proximité », souligne Eric Crélin, responsable de l'agence. Neuf salariés y sont au service de tous, soit sept conseillers retraite, une assistante technique et un responsable. Elle a



L'agence Carsat de Couëron veut informer au mieux ses assurés, et souhaite prendre toute sa place pour expliquer les diverses mesures concernant entre autres la retraite. Elle va fêter ses trois ans d'existence.

en charge la gestion de retraites pour une part, celle des accidents du travail et maladies professionnelles d'autre part.

« Et la retraite, chacun a un droit d'information à tout âge ! » Déjà, chaque assuré reçoit tous les cinq ans, à partir de trente-cinq ans, un courrier commun de ses organismes de retraite obligatoire, récapitulant l'ensemble de ses droits et comportant à partir de 55 ans, une estimation de sa future retraite. « Mais si le salarié a eu une carrière linéaire, il peut s'adresser à nous que peu de mois avant. » Il est cependant préférable de prendre rendez-vous pour la

préparation du dossier, même avant tout déplacement à l'agence. « Car la retraite, il faut la demander, ce n'est pas automatique », ajoute Eric Crélin. Ainsi l'agence de Couëron, suite aux principaux points de la nouvelle réforme des retraites et ses conséquences concrètes sur les salariés, souhaite tenir informée le public du recul de l'âge légal à 62 ans pour ceux nés après 1956, de l'obtention du taux plein à 65 - 67 ans, des départs anticipés, de mesures sur l'allongement de la durée des cotisations ou la pénibilité. Un seul numéro : le 3960 à partir d'un poste fixe.

07 septembre 2011

Retraite : partir plus tard, mais mieux informé...

La réforme des retraites implique de nouvelles conditions de départs pour les assurés nés après 1951. Avec son lot d'inquiétudes et de besoins d'informations pour les salariés.



Les demandes de rendez-vous avec un conseiller retraite dans le bassin nantais sont en forte hausse depuis la réforme.



France Sternatz, à la communication de la Carsat Pays de la Loire ; Sébastien Coulloud, responsable de l'agence retraite de Saint-Nazaire, et David Borpoil, expert technique.

Le dossier est sensible et les changements nombreux. De quoi perturber les salariés à l'approche de la retraite. Et aussi les autres, encore trop jeunes pour l'événement.

« Peu de gens ont saisi les conséquences de cette réforme appliquée depuis le 1^{er} juillet dernier. Franck Sternatz est chargé de la communication à la Carsat des Pays de la Loire. La Cram a cédé la place à la Caisse retraite et santé au travail (Carsat). C'est elle qui gère désormais le régime général, soit 70 % des actifs. » Un organisme privé en charge d'un service public.

Faciliter la prise de décision

Avec ses quinze salariés, l'agence de retraite de Saint-Nazaire compte également des points d'accueil ponctuels à Guérande, Saint-Brevin, Savenay, Pornic et Pontchâteau. « On est passé de 800 à 1 000 visites par

mois, explique Sébastien Coulloud, responsable de l'agence. Le motif principal concerne le dépôt de dossier et la demande de renseignements sur la carrière. »

Cette montée en puissance des recours auprès des treize experts est justifiée par l'inquiétude des futurs retraités. « On accueille des gens de plus en plus jeunes. Cependant notre priorité est donnée aux plus de 55 ans. Ceux qui en ont vraiment besoin. »

Chaque assuré de plus de 55 ans reçoit désormais un relevé de sa situation. Un relevé complété par une estimation de retraite pour les plus de 55 ans. « L'objectif avoué est de faciliter la prise de décision du salarié, poursuit le responsable. Le calcul est fait à partir de plusieurs estimations de départ. »

Parmi les principales mesures de la réforme figure le relèvement de l'âge

légal fixé à 62 ans pour les assurés nés à partir du 1^{er} janvier 1956. Pour les assurés nés entre le 1^{er} juillet 1951 et le 1^{er} janvier 1956, cet âge augmente à raison de 4 mois par an.

Une mesure mal vécue par les personnes proches de la retraite. « Beaucoup d'assurés pensaient échapper à cette réforme. Faire valoir leur droit à une retraite anticipée ou utiliser leur compte épargne temps. Selon David Borpoil, l'un des deux experts techniques de l'agence, il faut gérer la déception. On est au cas par cas pour cette période de transition car chaque carrière est unique. »

La notion d'âge est prise en

compte, mais la retraite est aussi conditionnée par les 161 trimestres requis. Le nouveau dispositif prend en compte la pénibilité du travail, le handicap, les carrières longues et négatives hommes-femmes. Et pour finir par une note positive, une surcote de 5 % par année supplémentaire est accordée à toute personne en mesure de prendre sa retraite.

Michel GODIN.

Pour entrer en relation avec un conseiller ou obtenir un rendez-vous un numéro unique, le 39 60, est mis en place depuis un poste fixe.

Dix mois après la réforme des retraites **La Carsat fait du sur-mesure**

"Avant on disait la loi, maintenant on fait du conseil", constate Sébastien Couillaud, responsable de la Carsat (1) de Saint-Nazaire, l'une des 12 agences retraite de la région Pays de la Loire. Les réformes qui se sont succédé, et plus particulièrement celle de 2010, ont bouleversé les modalités de départ à la retraite. Report de l'âge légal, pénibilité, retraite anticipée, progressive, les données ont changé, les conseillers ont dû s'adapter pour répondre à une population désorientée par l'avalanche de mesures. 800 visiteurs par



Depuis la réforme, près de 100 visiteurs viennent chaque mois se renseigner à la Carsat

mois en 2010, ils sont aujourd'hui près de 100 à franchir la porte des bureaux hébergés à la mai-

son de la mutualité à Saint-Nazaire.

Au cas par cas

Conséquence, la Carsat a renforcé ses équipes avec l'arrivée d'experts techniques. Ils sont deux à Saint-Nazaire dont David Bonpoil : "Aujourd'hui nous sommes vraiment dans le sur-mesure, le cas par cas. Chaque carrière est unique, l'année de naissance ne suffit plus à calculer sa retraite". La Carsat a également mis en place depuis un an un service de diagnostic "où l'on prend le temps d'examiner la situation de la personne, de l'informer sur toutes les possibilités et de

la conseiller en fonction de ses attentes", ajoute Sébastien Couillaud.

Utile : Carsat de Saint-Nazaire, 17 bd Gambetta. Possibilité de conseils par téléphone au 3960 ou 09 71 10 39 60.

(1) La Caisse de retraite et santé au travail (ex Cram, caisse régionale de l'assurance-maladie) est chargée de la préparation et du paiement de la retraite, de la prévention des risques professionnels et de l'accompagnement des assurés en difficulté.

23 septembre 2011

La Carsat informe sur la réforme des retraites

La Carsat (Caisse d'assurance retraite et de santé au travail), appelée auparavant CRAM, entend mieux informer sur la réforme des retraites. Outre les bureaux qui sont ouverts à tous au centre d'affaires Technopolis à Laval-Changé, la caisse tient des permanences une fois par semaine à Mayenne, Château-Gontier, Ernée, Evron et Villaines-le-Juhel, pour expliquer à tous la réforme des retraites qui implique notamment des nouvelles conditions de départ à la retraite pour les assurés nés après le 1^{er} juillet 1951.

« La Carsat souhaite prendre toute sa place pour expliquer les nouvelles règles et informer au mieux les assurés », indique Franc Steinmetz du département communication. De son côté, la responsable de l'agence de la Mayenne Agnès Gandon entend informer largement le grand public sur les principaux points de cette réforme et ses conséquences concrètes sur les salariés : le recul de l'âge légal, le recul de l'âge pour obtenir le taux plein, les départs anticipés, les mesures d'allongement de la durée de cotisation (cumul emploi-retraite, retraite progressive, surcôte) ou encore la pénibilité.

Pour renforcer son rôle d'information et de conseil, la Carsat Pays de la Loire met son offre de services à disposition des assurés en mettant à la portée de tous un numéro unique (3960 à partir d'un poste fixe ou 09 71 10 39 60 à partir d'un mobile ou d'une box), un site internet (www.carsat-pl.fr) et un réseau de cinq agences dans le département.

Pratique : L'agence Retraite de Laval se trouve au Centre des Affaires Technopolis, bâtiment J, rue Louis de Broglie, 53810 Changé, tél : 02 43 59 44 40,

23 septembre 2011

La Mayenne compte près de 55 000 retraités

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail leur verse 570,40 € en moyenne chaque mois. C'est moins qu'en Loire-Atlantique et en Vendée.

54 961

C'est le nombre de retraités mayennais payés en 2010 par la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) des Pays de la Loire. Soit près de 18 % de la population du département. Un chiffre en hausse de 3,11 % par rapport à 2009. Le montant moyen versé par la caisse s'élève à 570,40 €, hors retraites complémentaires et autres régimes. C'est moins qu'en Loire-Atlantique, 650,27 €, et qu'en Vendée, 600,65 €.

Caisse

Adieu les Csm ! Depuis le 1^{er} juillet, elles sont devenues les Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail). Celle de la Mayenne est installée rue Louis-de-Brogie, au cœur du centre d'affaires Technopôle. « La Carsat est une entreprise privée, chargée d'une mission de service public », résume Franck Steinmetz, chargé de la communication. Son rôle : informer tous les futurs retraités. « Leur rappeler



La Mayenne comptait 54 961 retraités en 2010.

qu'une retraite se demande et donc s'anticipe. » Elle prépare cette étape avec eux « au cours d'entretiens individuels gratuits et sur rendez-vous ». L'agence emploie une assistante technique, un cadre et dix conseillers. Deux d'entre eux sillonnent la Mayenne et assurent des permanences à Château-Gontier,

Mayenne, Evron, Ernée et Vitaines-la-Juhel.

Réforme

Report de l'âge légal à 63 ans, recul de l'âge pour obtenir une retraite à taux plein de 65 à 67 ans, prise en compte de la pénibilité, retraite progressive, cumul emploi-retraite. Depuis la réforme, promulguée le

10 novembre 2010, « la Carsat est là pour rappeler ce que dit la loi ». « Nos conseillers peuvent renseigner n'importe quel futur retraité. » Pas moins de 5 000 visiteurs ont fait appel à des conseillers en 2010. En cette année de transition, ils avaient déjà 4 000 à leur tour en septembre.

Visioconférence

Quand le conseiller ne peut se déplacer, l'entretien se fait à distance. La Carsat expérimente depuis peu des rendez-vous en visioconférence à Vitaines-la-Juhel. Un micro, une caméra, un écran et une connexion internet. Face à vous, c'est un conseiller d'une plateforme régionale qui répond.

Alan LE BIDA.

Carsat, Rue Louis-de-Brogie, bâtiment J, centre d'affaires Technopôle à Changé. Renseignements et rendez-vous au 39 60 depuis un poste fixe, 09 71 10 39 60 depuis un mobile ou une ligne fixe.

25 octobre 2011

La retraite devient simple ou... presque

La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) a pour mission d'apporter informations et conseils aux futurs retraités, gratuitement.

La réforme des retraites est entrée en vigueur en juillet dernier. Elle implique des nouvelles conditions de départ pour les assurés qui sont nés entre le 1^{er} juillet 1951 et le 31 décembre 1955. Mais c'est loin d'être tout. Une série d'évolutions accompagne la réforme que seuls les spécialistes peuvent véritablement analyser et quantifier pour apporter du conseil.

Ex-Cram, la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat) a dans sa mission d'apporter informations et conseils aux futurs retraités. Face à la complexité du sujet, un marché s'est d'ailleurs développé autour de cette activité. Le gros avantage avec Carsat, c'est la gratuité.

En fait pour comprendre toutes les nuances de la dernière réforme sur les retraites, intégrer les nombreuses

variables et projeter le tout sur l'avenir pour un cas donné, il faut au moins sortir de Polytechnique. Sinon, la meilleure solution c'est tout simplement de prendre rendez-vous avec un des conseillers de Carsat. Ces derniers sont installés à l'agence du Mans (2, boulevard Oyon), à celle de Sablé-sur-Sarthe ou dans une des cinq permanences qui sont tenues à La Ferté-Bernard, à Ecommoy, à Mamers à Saint-Calais ou à Château-du-Loir.

Des réponses aux questions

Au Mans, les équipes assurent l'accueil le matin et reçoivent l'après-midi sur rendez-vous. Comme l'explique Christophe Chapalain, le but est non seulement d'apporter des réponses chiffrées, mais aussi de donner des informations, du conseil pour faciliter ensuite la prise de décision de l'intéressé. Pourquoi ne pas passer par la case retraite progressive ? Pourquoi ne pas racheter un trimestre ou deux ? Pourquoi ne pas rester au travail un peu plus longtemps histoire de

toucher une petite surcote à moins qu'une décote ne vous pose pas de problème histoire d'accomplir un projet personnel... Tout est imaginable ! Il faut simplement étudier la possibilité de le faire et chiffrer les conséquences.

Christophe Chapalain tempère et revient sur la réalité du terrain. « *Dans la Sarthe on sent que les gens veulent partir* », explique Christophe Chapalain. L'idée de rester au travail ou de passer au cumul emploi retraite, même s'il existe, est finalement peu fréquent. Le passage du taux plein à 67 ans semble pénaliser davantage les femmes.

Les conseillers sont là pour apporter des réponses à toutes les questions sachant qu'à partir de 55 ans, ils peuvent fournir un diagnostic personnalisé.

Bruno MORTIER

26 octobre 2011

Retraite : le mieux, c'est encore d'en parler

À Sablé, l'antenne de la Carsat répond aux questions des assurés sur la retraite et ses nouvelles règles.

La Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat, anciennement la Cram) informe les assurés sur la retraite en général et sur les changements causés par la réforme.

« Les gens sont inquiets et perdus. En premier lieu, ils veulent savoir à quel moment ils vont pouvoir partir », explique Franck Steinmetz, chargé de communication. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de généralité. Cela dépend de la situation de la personne, de son année de naissance, du nombre de trimestre cotisé... chaque dossier est spécifique.

Autre problème : les réformes s'accumulent. En fonction de l'année de naissance, le régime et le calcul seront différents. « La réforme la plus dure à avaler, c'est le recul progressif de l'âge (N.D.L.R : les gens nés après le 1^{er} juillet 1951). Quand on annonce aux personnes qu'ils vont travailler quatre mois de plus ça passe. Quand c'est deux ans, c'est vécu comme un choc », souligne Lydia Duto.

D'autres points très complexes ont également évolué : le recul du taux plein, l'allongement de la durée d'assurance, la retraite au titre de la



Lydia Duto, responsable, à gauche, au côté de Franck Steinmetz, entourés d'une partie d'équipe.

pénibilité...

Les conseillers professionnels exercent gratuitement une mission d'information et de conseils. Travailler plus longtemps pour gagner plus, démarrer une retraite progressive, cumuler emploi et retraite... une fois tous les éléments en poche, l'assuré est libre de décider.

Murielle DESMOULINS.

Carsat, Route du Mans, ZI de la Martinière. Tél. 3960 pour une petite question ou 02 43 92 82 40 pour un rendez-vous. Permanence les matins de 8 h 30 à 12 h et l'après midi sur rendez-vous. www.carsat-pl.fr

28 octobre 2011

Sarthe Loir - Sablé-sur-Sarthe

La Carsat conseille les futurs retraités

La réforme des retraites est entrée en vigueur le 1 juillet dernier. La Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), anciennement Cram, accompagne les futurs retraités et éclaire de nouvelles mesures souvent confuses.

« Nous proposons un rendez-vous personnalisé qui va permettre à l'assuré d'établir un plan de fin de carrière.

En clair, il est question de définir quel sera pour lui le moment le plus propice pour faire valoir ses droits à la retraite », explique Lydia Dutot, responsable de l'agence retraite de Sablé.

C'est un service gratuit.

2 279 diagnostics en 2010

L'échange est un moment privilégié pour les informer sur leurs droits et les conseiller sur les dispositifs législatifs.

Le jour légal de départ à la retraite, nombre de trimestres, taux plein, décote, pénibilité et autres particularités... Autant de points qui constituent au final un véritable casse-tête pour le futur retraité.

La Carsat va lui permettre de mettre à jour son compte retraite, de connaître l'estimation indicative de sa future retraite mais aussi les démarches à effectuer jusqu'au départ à la retraite. « En 2010, nous avons effectué 2 279 diagnostics conseil et

à ce jour, 2 114 personnes sont déjà passées à l'agence.

Nous constatons qu'il y a une grande confusion dans l'esprit des gens. »

Avant tout déplacement et pour prendre rendez-vous, appeler le 39 60. Les conseillers assurent un accueil de 8 h 30 à 12 heures et reçoivent sur rendez-vous l'après-midi, jusqu'à 16 h 30.

Agence retraite de Sablé,
zone de la Martinière,
route du Mans, Tél. 39 60.

Site : www.carsat-pl.fr

■ Comment partir en retraite ? Carsat est là !

Avec les différentes réformes gouvernementales, partir en retraite devient encore plus complexe. C'est pourquoi des personnes spécialisées sur le sujet sont là pour aider les futurs retraités.

C'est le cas de Carsat (Caisse d'assurance retraite et de santé au travail) à Sablé, l'une des 13 agences de proximité de Carsat Pays de la Loire. « Cela permet aux assurés d'avoir un service complet près de chez eux, explique Lyda Dumit, responsable. Ici, on va pouvoir mettre à jour leur compte carrière et les accompagner dans leurs démarches de retraite. »

L'ancienne CRAM (Caisse régionale d'assurance maladie, qui a changé de nom en juillet 2010), compte un effectif de huit personnes à Sablé. Un personnel qui s'est occupé de 2.385 personnes en 2011. « L'effet réforme fait que l'on a plus de demandes que les autres années. »

Les réformes, justement...

L'équipe dynamique sabolienne doit faire face à l'incompréhension des assurés à ce sujet. « Ils sont un peu perdus, avoue Michelle Chapatain, conseillère retraite. Ils n'ont pas vu l'impact que cela allait avoir au début. Maintenant, ils se rendent compte qu'il y a des mois, voir même des années, en plus à faire. C'est difficile à accepter pour certains. »

« Des experts de la retraite »

Exemple d'incompréhension de certains futurs retraités: la retraite au titre de la pénibilité.

« Les personnes peuvent partir à 60 ans si elles ont une rente de maladie professionnelle ou d'accident du travail. Quand on explique cela, les gens sont surpris! Ils pensaient que c'était une pénibilité par rapport au métier. »

Ces « experts de la retraite », comme ils se surnomment,



Une partie de l'équipe de Carsat, qui s'occupe des futurs retraités.

sont donc là pour expliquer les différentes possibilités de départ en retraite, conformément aux nouvelles réformes.

Cependant, ils constatent que « nous sommes dans une ère à inciter les personnes à travailler plus longtemps. » Tout

en notifiant que « beaucoup d'informations ont circulé et les gens mélangent tout. Mais ce qu'ils veulent avant tout, c'est partir à 60 ans. »

Grâce à leur service gratuit, Carsat propose donc d'aider les gens qui ne sont pas prêts. « Notre démarche consiste aussi à permettre aux assurés à être en accord avec eux-mêmes, conclut Lyda Dumit. On va au-devant des gens et on veut répondre à leur demande de conseil, d'écoute et de renseignements. » En espérant que tout devienne plus clair pour partir en retraite plus serein.

Fabien CHAUVET ■

Pratique: Carsat se situe Route du Mans, à la ZA de la Martinière. L'agence est ouverte du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures. L'après-midi se fait par rendez-vous. Pour tous renseignements, contacter le 3960.